Un habitat inclusif pour six adultes autistes va voir le jour

Le Rotary club Grenoble
Ouest a remis un don de
10 000 € à l'association
Envol Isère autisme, dans le
cadre d'une aide à la création d'un habitat inclusif
pour six adultes autistes qui
doit voir le jour à Crolles.

e Rotary club de Grenoble Ouest est associé à trois autres clubs européens, depuis un peu plus de cinquante ans », explique Philippe Mavaud, membre du Rotary et ancien président. « Avec Tübingen Nord en Allemagne. Genève Est en Suisse, Genova Sud en Italie, nous formons la Rose des vents, symbolisant les quatre points cardinaux. Chaque année, ces clubs se rencontrent et décident d'une action commune humanitaire. L'association Envol Isère autisme, qui existe depuis 1990, a été retenue par la communauté des clubs, qui ont remis chacun 2 500 €. »

Un projet qui « prendra environ deux ans »

Lors de la remise du chèque, le maire de Crolles Philippe Lorimier a voulu souligner l'importance accordée par la Ville aux plus fragiles : « On accompagne les plus démunis, car c'est aussi notre mission. Les collectivités doivent



Le Rotary club a fait un donc de 10 000 € pour participer à ce projet de création d'habitat inclusif. Photo Le DL/Brigitte Géromin

être présentes pour ces projets, synonymes de solidarité. La construction de cet habitat inclusif, qui nous tient à cœur, et qui est tant attendue par les parents et les jeunes, prendra environ deux ans ».

Philippe Duparchy, président du Rotary Grenoble Ouest, a présenté ensuite la roue de chariot du Rotary avec ses 24 dents, représentant 24 heures de la journée, symbole signifiant que servir n'a aucune limite de temps.

Il reste trois places disponibles dans ce futur habitat

Quant à Françoise Lepaulle, vice-présidente de l'association Envol Isère autisme, aux côtés du président Michel Guinot, elle a mis l'accent sur

la force du projet associatif qui a conduit à une création de logements similaires à ceux déjà sortis de terre à Voiron, et inaugurés en mars dernier. « Les jeunes bénéficiaireslocataires sont accompagnés par un auxiliaire de vie qui les épaule dans les moments forts de leur quotidien, en fonction de leurs besoins, et ceci grâce au financement spécifique du département, l'aide à la vie partagée ». À Crolles, le modèle sera comparable, dans un lieu très central, facilitant le quotidien des jeunes.

Ce prochain habitat inclusif a déjà trois locataires prévus. Trois places restent disponibles pour la population touchée par le trouble du spectre de l'autisme.

Brigitte Géromin